



Je vais etre ruiner: 250 euros de PA par enfants !!

Par **nathan13**, le **17/12/2011** à **19:43**

Bonsoir,

Je perçois 2100 euros de salaire par mois avec un loyer de 700 euros.
J'ai des crédits que je rembourse pour 500 EUROS par mois.

J'ai toutes mes factures a payer. Le juge a décidé que je devais donner 250 euros de pensions alimentaires pour mes deux enfants donc 500 euros par mois.

Et de plus il y a les arriérés de 6 mois.

J'ai fait reporté 4 audiences, et je ne suis pas subvenu aux besoins des enfants a mon ex mais j'ai envie detre tranquille.

Comment contester cette pension alimentaire ??!

merci

Par **Laure11**, le **19/12/2011** à **19:16**

[citation]*Comment contester cette pension alimentaire ??!*

merci

[/citation]

Vous plaisantez, je suppose.

Continuez de ne pas régler la pension alimentaire et vous aurez une saisie sur salaire. On pourra également vous saisir vos meubles, voiture....

Par **nathan13**, le **19/12/2011** à **20:31**

Non je ne plaisante pas !! je suis endétté. Je dois aller chercher le délibéré. Je ne peux pas

donner 500 euros par mois. Je gagne que 2100 euros il ne me reste a peine le minimum vital, je dirais mm qu'il ne me restera plus rien pour vivre.

Par **nathan13**, le **19/12/2011** à **20:33**

Je veux la faire baisser a 100 par enfant !!! je vais terminer a la rue et je ne plaisante pas !!

Par **Claralea**, le **19/12/2011** à **22:06**

[citation]J'ai fait reporté 4 audiences[/citation]

Ca veut dire que vous n'etiez pas présent à l'audience ? Il aurait fallu que vous presentiez vos revenus et charges au JAF afin qu'il puisse estimer au mieux la pension alimentaire. En general, c'est souvent 10% du salaire par enfant, donc vous pourriez peut etre la faire descendre à 420 euros mais pas beaucoup plus, car une fois la PA payé, il vous reste 1600 euros pour vivre seul, bien plus que beaucoup de personnes. Il prend aussi en compte les revenus et charges de la mère, peut etre ne gagne-t-elle pas beaucoup

Par **Louxor_91**, le **20/12/2011** à **09:02**

10% du salaire par enfant ? Et elle trouve que je l'ai flouée ? 600€ pour un enfant ! avec un salaire d'environ 2600€... Ce n'était qu'une réflexion personnelle...